



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2021, tenue à 19h30 à la salle municipale de Roquemaure.

Présences :

Mme Rachel Alarie, mairesse
Mme Chantal Mainville, conseillère
Mme Josée Chrétien, conseillère
Mme Lucie Gravel, conseillère
M. Adrien Paradis, conseiller
M. Robert Tailleur, conseiller
M. Fernand Landry, conseiller

Était également présente Mme Line Boudreault, directrice générale secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19h30, présidée par Mme Rachel Alarie, mairesse.

2. Adoption de l'ordre du jour

2021-10-173

Il est proposé par Mme Josée Chrétien appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1.0 *Ouverture de la séance;*
- 2.0 *Adoption de l'ordre du jour;*
- 3.0 *Versement compensation camping 2021;*
- 4.0 *Travaux électrique camping;*
- 5.0 *Travaux restaurant + terrain de camping;*
- 6.0 *Période de questions;*
- 7.0 *Changement de signataires Desjardins (élus);*
- 8.0 *Levée de la séance.*

3.0 Versement compensation camping 2021

ATTENDU QUE la saison du camping est terminée;

ATTENDU QUE selon le contrat de gérance du camping il est prévu de verser une compensation à la fin de la saison pour la perception des locations journalières si la fermeture du restaurant et du terrain de camping est adéquate selon les ententes prises en début de saison et approuvée par les membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE selon la répartition prévue, le montant de la compensation équivaut à 30% du montant des locations journalières;

ATTENDU QUE la municipalité doit avoir une facture officielle afin de faire sa déclarations de taxes auprès des instances gouvernementales;



N° de résolution
ou annotation

2021-10-175

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Adrien Paradis, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le versement de la compensation à la gérante du terrain de camping qui équivaut à 30% des locations journalières, donc 9 015.56\$ + taxes et de demander une facture à la gérante au montant de la compensation;

ADOPTÉ.

4.0 Travaux électriques camping

Le sujet est reporté puisque les membres du conseil municipal désirent plus de renseignements.

5.0 Travaux restaurant + terrain de camping;

ATTENDU QUE la gérante du camping nous a remis une liste de travaux à effectuer au terrain de camping;

ATTENDU QUE les travaux qui ne sont que de l'entretien de bâtiment peuvent être faits cet automne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Robert Tailleur appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE faire l'achat de lumières au LED lorsqu'elles seront en rabais;

D' autoriser notre employé municipal a effectuer les travaux d'entretien au camping cet automne;

DE vérifier auprès du Centre de formation professionnelle s'ils peuvent faire une rampe afin de faciliter l'entrée de marchandises dans le restaurant;

ADOPTÉ.

6.0 Période de questions;

7.0 Changement de signataires Desjardins (élus);

2021-10-176

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de modifier la liste des signataires autorisés auprès de la caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest comme suit :

- Mme Rachel Alarie, mairesse
- M. Fernand Landry, maire suppléant;
- Mme Line Boudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière;
- Mme Marie-Ève Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe.

Toute autre personne ne figurant pas dans cette liste de nom devra être retirée.

ADOPTÉ.



2021-10-177

N° de résolution
ou annotation

8.0 Levée de la séance

À 20h08, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Josée Chrétien demande la levée de la séance, appuyé par M. Adrien Paradis;

ADOPTÉ.

Line Boudreault
Directrice générale/
Secrétaire trésorière

Rachel Alarie
Mairesse